

AVIS N° 169-2020 / DC/BR / DG

TOGO TELECOM S2 6,50% 2015 - 2025

**Paiement des intérêts semestriels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes - Conservateurs que la société TOGO TELECOM procédera, le 1^{er} janvier 2021, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TOGO TELECOM S2 6,50% 2015 - 2025 » pour un montant global net d'impôt de **815 937 500 FCFA (Huit Cent quinze Millions Neuf Cent Trente-Sept Mille Cinq Cent FCFA)**.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI TOGO, 4691, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadéma, 01 BP 2312 Lomé 01 Lomé - TOGO, Tél. : (228) 22 53 33 30/22 53 33 40,
Fax : (228) 22 22 31 47.

Fait à Abidjan, le 24 décembre 2020

Le Directeur Général



Dr Edoh Kossi AMENOUNVE